

## Generali annonce l'accélération de l'intégration de La Médicale et la création d'un nouveau marché au sein de Generali France

- Generali France annonce avoir lancé ce jour auprès de ses représentants du personnel et de ceux de La Médicale un processus d'information-consultation au terme duquel La Médicale devrait rejoindre l'Entreprise Generali France par fusion-absorption, à compter du 31 décembre 2023.
- Un nouveau Marché appelé « La Médicale - Professionnels de santé » avec son réseau d'agents dédié devrait être créé au sein de Generali France, traduisant l'importance stratégique de ce marché affinitaire pour la Compagnie.
- Ce projet s'inscrit dans un plan de transformation ambitieux visant à renforcer la marque La Médicale et moderniser l'offre et les services proposés aux professionnels de santé.

**Paris** – Fort des synergies développées ces derniers mois et de la qualité des résultats financiers 2022 de La Médicale, Generali a annoncé ce jour l'accélération de l'intégration de La Médicale.

Cette accélération se traduirait par la création d'un nouveau marché « La Médicale - Professionnels de santé » au sein de Generali France via une fusion-absorption de La Médicale au 31 décembre 2023 entraînant le transfert des collaborateurs de La Médicale au sein de ce marché.

La réalisation de ce projet devrait permettre aux clients professionnels de santé, aux équipes et au réseau d'Agents de bénéficier encore davantage de la marque et des expertises de La Médicale combinées à la capacité d'innovation et à la solidité de Generali France. La création d'un nouveau marché dédié au sein de l'organigramme de Generali France concrétiserait ce rapprochement, démontrant toute l'importance accordée par Generali à La Médicale.

Lors de la présentation de ce projet aux instances représentatives du personnel de La Médicale et de Generali France, il a été rappelé que Generali s'engage au maintien de l'emploi et à préserver la marque La Médicale et son réseau d'Agents, actifs stratégiques sur le marché des professionnels de santé.

La réalisation de ce projet reste soumise au processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel et à l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes.



**Constance Boulot, Directrice Générale Déléguée de la Médicale, a indiqué :** « Je suis très confiante dans notre capacité à réussir cette nouvelle étape de notre projet d'intégration avec Generali, tout en continuant à offrir le meilleur de l'assurance et des services à nos clients. Depuis près de 75 ans, La Médicale accompagne les professionnels de santé dans toutes les étapes de leur vie et de leur activité. Avec le projet présenté aujourd'hui, nous allons pouvoir continuer à faire rayonner et développer encore plus la marque La Médicale, en nous appuyant sur la force de l'écosystème Generali et sa capacité démontrée à innover et à développer des synergies. Cela nous permettra d'accélérer les chantiers de transformation entrepris depuis huit mois, avec la refonte complète des offres La Médicale et la modernisation de ses processus au service de ses clients. Et cela permettra aux clients professionnels de santé, aux équipes et au réseau d'Agents de La Médicale de bénéficier toujours davantage du 'meilleur des deux mondes', en associant la force et la notoriété de la marque La Médicale à la solidité et la capacité d'innovation de Generali France. La création d'un nouveau marché dédié au sein de l'organigramme de Generali France concrétisera ce rapprochement, et démontre toute l'importance accordée par Generali à La Médicale. »

**William Fabre, Agent Général La Médicale et Président du Syam, a commenté :** « Cette accélération apportée dans notre processus de transformation est positive. Elle doit se traduire par des investissements importants et nécessaires pour continuer à apporter le meilleur à nos clients et à notre réseau dédié aux professionnels de santé. Les Agents se félicitent que Generali maintienne les facteurs clés qui font notre réussite, à savoir : notre marque, le réseau exclusif ainsi que la qualité et les spécificités de nos offres professionnelles. »

#### **LA MEDICALE, UN ACTEUR REFERENT SUR SON MARCHE : CHIFFRES ET DATES CLES**

- **75 ans d'existence** : La Médicale a été créée en 1948 par Marcel Lamourroux.
- **128 agents généraux exclusifs** répartis au sein de 45 agences régionales et **près de 300 collaborateurs d'agences**.
- **Plus de 210 collaborateurs salariés**.
- **570 millions d'euros de primes acquises brutes hors épargne** à fin 2022 (en croissance de 1% par rapport à 2021).
- **Plus de 300 000 clients professionnels de santé** et près de 600 000 contrats en portefeuille à fin 2022.
- **300 partenaires du monde de la santé**.

#### **A PROPOS DE GENERALI FRANCE**

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,6 milliards d'euros en 2021 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.